

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-JEAN-DE-DIEU
M.R.C. DES BASQUES**

14 décembre 2020 À une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-de-Dieu, tenue le lundi 14 décembre 2020, à 20 h 15, à la salle du conseil dûment convoquée par le secrétaire-trésorier suivant un avis spécial signifié aux membres du conseil, conformément aux dispositions du code municipal sous la présidence de Monsieur Alain Bélanger, maire.

Sont présents :

Monsieur Alain Bélanger, maire

Mesdames les conseillères Louiselle Rioux
 Nancy Gagné
 Tania Gagnon-Malenfant

Monsieur le conseiller Frédéric Bastille

Monsieur Daniel Dufour, directeur général, assiste à la séance et agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 heures 16, Monsieur le maire ouvre la séance et déclare la séance ouverte.

2020-12-269 RÉSOLUTION - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet d'ordre du jour soit et est accepté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2020-12-270 RÉSOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954.1 du Code municipal du Québec, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière 2021 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QU'au cours de l'année 2021, la municipalité aura à pourvoir un budget total de 3 659 626 \$ incluant les charges, les autres activités financières ainsi que les affectations nettes mais excluant l'amortissement des immobilisations et l'investissement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu copie du cahier des prévisions pour l'exercice financier 2021 et s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Tania Gagnon-Malenfant
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal adopte le budget pour l'exercice financier 2021 tel que présenté totalisant des revenus et dépenses de 3 659 626 \$ se détaillant comme suit:

REVENUS

Taxes	2 007 846 \$
Païement tenant lieu de taxes	34 658 \$
Services rendus	532 803 \$
Transferts	1 084 319 \$
Total des revenus	3 659 626 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Administration générale	490 056 \$
Sécurité publique	318 510 \$
Transport	1 005 319 \$
Hygiène du milieu	700 301 \$
Santé et Bien-être	51 100 \$
Aménagement, urbanisme et développement	360 202 \$
Loisir et Culture	488 799 \$
Frais de financement	116 506 \$
Total des dépenses	3 530 793 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Amortissement	(637 050 \$)
Remboursement en capital	634 033 \$
Total avant affectations	(3 017) \$

AFFECTATIONS

Transfert aux activités d'investissement	109 500 \$
Fonds de roulement	22 350 \$

TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES **128 833 \$**

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES **3 659 626 \$**

QUE le budget pour l'exercice financier 2021 intègre les ajustements salariaux identifiés au tableau des conditions salariales préparé par le directeur général et qu'en conséquence les contrats de travail soient et sont modifiés en conséquence;

QUE le cahier des prévisions budgétaires fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduit;

QU'un document explicatif du budget 2021 soit et est publié à l'intérieur du journal municipal de janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2020-12-271

RÉSOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2021-2022-2023)

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu copie du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 avant la tenue de la présente séance et s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par M. le conseiller Frédéric Bastille
Et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 totalisant des investissements de 6 920 825 \$;

QU'un résumé des dépenses d'immobilisations 2021 soit et est inséré dans le journal municipal de janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

2020-12-272

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est **PROPOSÉ** par Mme la conseillère Louiselle Rioux
Et **ADOPTE** à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée. Il est 20h23.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER